

En outre, le Canada participe activement aux travaux de la Commission de la condition de la femme, qui joue un rôle central dans l'étude des questions féminines au sein des Nations Unies. Le Canada a été récemment réélu à la Commission pour un troisième mandat, et continuera de participer de manière constructive et dynamique aux travaux de cet organisme. Le Canada s'emploiera à attirer l'attention du monde sur trois secteurs hautement prioritaires dans le cadre de la promotion de l'égalité des femmes à l'échelle internationale : l'éducation, l'environnement et la population.

Le principal instrument juridique établi à l'échelle internationale pour protéger les droits de la femme est la Convention des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Le Canada cherche également à améliorer la condition féminine en intégrant les femmes au processus de développement, à l'instar des programmes de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans ce domaine. Le Canada, par exemple, se situe au deuxième rang parmi les contributeurs au Fonds des Nations Unies pour la femme, organe consultatif du système des Nations Unies sur la femme et agent de financement de projets innovateurs conçus pour répondre aux besoins des femmes.